

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 Mars 2017

**Commune de
PAULHAN**

N° 2017/03/10

Date de la convocation	21/ 03 / 2017
	<u>Votes : 25</u>
Présents : 23	Pour : 25
Absents : 2	Contre : 0
Représentés : 2	Abstention : 0

L'an deux mille dix sept et le trente mars,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etait Absent : MM. BALLESTER Christian, BORGNAT Géraldine.

Procuration : - Mme WEHRMEIJER Patricia à Mr ALEIX Bertrand
- Mme AMMARI Hanane à Mr ARNAUD Raymond

Objet : Travaux sur menuiseries bâtiment Ecole maternelle Françoise DOLTO tranche 6
Approbation devis travaux- demande de subvention auprès d' HERAULT ENERGIES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le syndicat départemental d'électrification de l'Hérault propose entre autre aux collectivités adhérentes la possibilité d'obtenir des aides financières, jusqu'à 10 000€ par an,

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20170330-2017-03-10-DE
Date de télétransmission : 03/04/2017
Date de réception préfecture : 03/04/2017

pour toutes les actions menées par celles-ci en vue de réaliser des économies d'énergies, chauffage, isolation

Monsieur le Maire indique qu'il convient de prévoir budgétairement la réalisation d'une nouvelle tranche de travaux d'isolation des bâtiments communaux et de poursuivre le programme ainsi établi sur l'Ecole Françoise Dolto: Remplacement et pose de 4 fenêtres (2 châssis fixes demi lune et 2 fenêtres 2 vantaux), pour un montant de fourniture de 13 972.80€ H.T soit 14 741.30€ TTC.

Il précise que l'aide financière attribuée au taux de 60% du montant Hors taxes de la seule fourniture du matériel est plafonnée à 10 000€ par an et par collectivité. Il indique que le montant total des travaux envisagés par la collectivité s'élève pour la seule fourniture des 4 fenêtres à 13 972.80€ H.T soit 14 741.30€ TTC. Il indique que le montant total de la dépense fourniture main d'œuvre s'élève à la somme de 1 120€ H.T soit 1 181.60€ TTC.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Après avoir ouï l'exposé de son président,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'approuver le devis fourniture et pose des menuiseries pour l'amélioration de l'isolation des bâtiments Ecole Maternelle Françoise Dolto tranche 6 d'un montant de 15 092.80€ HT soit € 15 922.90 € TTC.
- décide de solliciter l'attribution de l'aide financière telle que définie ci-dessus auprès d' HERAULT ENERGIES. Précise, à ce titre que le coût relevant spécifiquement de la fourniture est de 13 972.80€ H.T soit 14 741.30€ TTC
- précise que les crédits sont ouverts au budget Primitif 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
C. VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20170330-2017-03-10-DE
Date de télétransmission : 03/04/2017
Date de réception préfecture : 03/04/2017